



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## programmes

Question écrite n° 56035

### Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche les premières conclusions tirées par le Gouvernement après la large diffusion du Guide républicain adressé aux chefs d'établissement et aux enseignants.

### Texte de la réponse

Le Guide républicain a été largement diffusé dans les établissements à la rentrée scolaire 2004. Les enseignants d'histoire géographie, de lettres et de philosophie, en ont été personnellement destinataires. Les inspecteurs de l'éducation nationale pour les écoles l'ont également reçu. Ainsi ce sont 250 000 exemplaires qui sont parvenus dans les établissements scolaires. Chaque centre de documentation et d'information (CDI) des établissements en possède un exemplaire que les élèves peuvent consulter librement. Le guide a été également envoyé dans les IUFM. Il est présenté et utilisé dans le cadre de modules de formation générale et commune qui regroupent tous les fonctionnaires stagiaires de l'éducation nationale. L'ensemble du guide est mis en ligne sur le site du Centre national de documentation pédagogique SCEREN-CNDP, ce qui permet à tous les membres des équipes éducatives de pouvoir le consulter librement. Par ailleurs, il est présenté à la rubrique « valeurs républicaines » ; du site pédagogique du ministère Eduscol. Les programmes d'enseignement permettent aux enseignants une large utilisation du guide. De nombreux textes du guide viennent en appui des programmes et sont utilisés par les enseignants en français dans le cadre de l'étude sur « la poésie engagée », ou encore au lycée dans le cadre de l'étude sur l'humanisme et les lumières en lettres et en histoire. Le guide renforce l'enseignement de l'éducation civique en collège et de l'éducation civique juridique et sociale (ECJS) en lycée en proposant aux élèves une anthologie de textes et un abécédaire qui les aident à s'approprier les grands textes de référence sur les principes républicains et les éléments d'un débat civique avec la présentation de témoignages individuels très variés. Cette année, le soixantième anniversaire de la libération des camps a été l'occasion pour les enseignants d'utiliser les textes portant sur le racisme et l'antisémitisme et sur l'acte de résister. La commémoration du centenaire de la loi de 1905 incite également les enseignants à utiliser les textes de référence de la laïcité et à les confronter à d'autres extraits du guide pour conduire avec les élèves une réflexion sur le principe de laïcité. Les documents du guide permettent donc, à l'occasion de ces commémorations d'expliquer l'origine, la force et la modernité des valeurs sur lesquelles repose l'école républicaine. Certaines académies ont entrepris d'utiliser le guide à l'échelle académique pour accompagner les enseignants dans un travail pluridisciplinaire. Ainsi l'académie de Toulouse a intégré l'utilisation du guide dans le cadre de la construction d'un parcours citoyen. À ce jour, un bilan exhaustif est difficile à établir, car lié en grande partie à l'usage personnel et quotidien des enseignants. Mais la qualité des textes proposés et la diversité d'utilisation possible du guide (textes, abécédaire, filmographie) en font un outil de référence que les enseignants peuvent s'approprier d'une manière concrète et constructive à la fois dans une utilisation en classe mais aussi pour leur formation personnelle.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56035

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 janvier 2005, page 678

**Réponse publiée le :** 19 avril 2005, page 4070